



Les surfaces des millièmes PPE sont calculées comme suit: la délimitation de l'appartement est le mur brut intérieur entre appartements, le milieu des murs épais entre appartements et le milieu du mur de façade (y.c. dans les combles) - la surface des murs porteurs à l'intérieur de l'appartement est incluse - la surface des gaines techniques est incluse.

**Mollard Domenjot SA**

Atelier d'architecture  
Route d'Yverdon 20  
1470 Estavayer-le-Lac  
Tél. 026 663 44 11 - Fax 026 663 44 39  
E-mail : info@md-sa.ch

**Les Jardins de l'Écu**

Route d'Yverdon-les-Bains, 1468 Cheyres  
Parcelles n° 5122 et 5077 RF de Cheyres-Châbles  
secteur Cheyres  
Aménagement de 10 appartements avec  
changement d'affectation  
Aménagement d'un parking

**Lot 10 | 3 1/2 combles**

**EXECUTION**  
Echelle 1:50  
Format A3

Affaire **E1604\_**  
Date **03.03.2021**  
Dess. **sd/dm**

Seuls les plans approuvés par l'architecte et la direction des travaux sont considérés aptes à l'exécution. Les entreprises sont responsables d'obtenir les plans à jour auprès de la direction des travaux avant exécution.